Image not found or type unknown

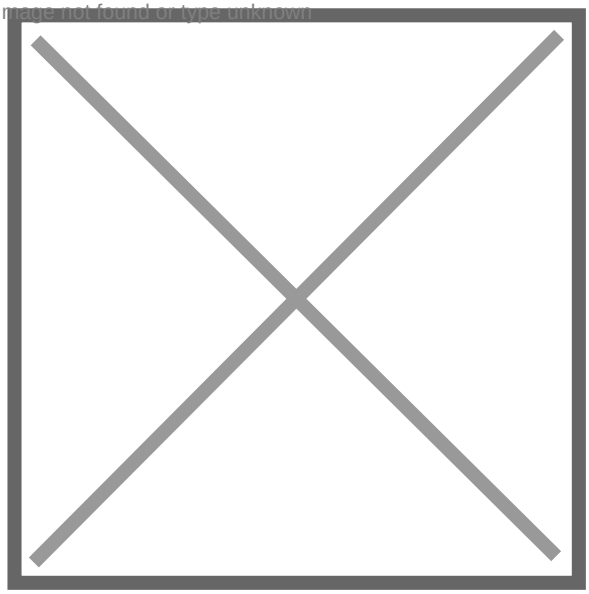

Nuisances émanants de mon voisin

Par **henka**, le **28/11/2014** à **13:32**

Bonjour,
J'habite un immeuble et j'ai un voisin aux moeurs, nous dirons pour faire court, pour le moins bizarres et bruyantes... Je sais qu'il a "aménagé" notre mur mitoyen...
Je crois qu'il y a des appareils, des entreprises, capables de détecter à partir de chez moi ses micros et autres objets. Comment se nomme l'activité de ses entreprises et comment en trouver des sérieuses. Enfin, quels son mes recours.
NB. j'ai écrit au Syndic qui est intervenu. Rien n'y fait. C'est un pervers, un malade.
Grand merci. Bien Cordialement. Henka.

Par **moisse**, le **28/11/2014** à **17:05**

Bonjour,
Il faut appeler les choses par leur nom si vous voulez des réponses appropriées.
Votre voisin est donc de type voyeur (bruyant ??)et aurait installé des micros contre votre mur mitoyen, et peut-être même une ou plusieurs caméras ce qui suppose un percement.
Une agence de détectives privé devrait être en mesure de procéder à des mesures et le cas échéant:
* procéder à des constatations
* établir un rapport et des attestations en vue d'assoir des poursuites pénales le cas échéant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés